

# Demande d'acte de naissance, mariage, décès

La mairie délivre uniquement les actes dont les événements ont eu lieu à Courdimanche (naissance, mariage, décès). Pour les autres communes de France, veuillez vous adresser à leur mairie.

Les demandes d'actes des Français dont les événements sont survenus à l'étranger, doivent être adressées au [Service central de l'état civil du Ministère des Affaires étrangères](#).

Indique un champ requis

<p>Lieu et date de l'événement</p> <p>Lieu de l'événement <input type="text" value="Courdimanche"/></p> <p>Date de l'événement</p> <p>Date de l'événement : Jour <input type="text" value="Jour"/> <input type="text"/></p> <p>Date de l'événement : Mois <input type="text" value="Mois"/> <input type="text"/></p> <p>Date de l'événement : Année <input type="text" value="Année"/> <input type="text"/></p> <p>Cette date correspond à la date de naissance, mariage ou décès.</p>
<p>Acte demandé?</p> <p>Motif de la demande</p> <p><input type="radio"/> Dossier de mariage</p> <p><input type="radio"/> Dossier de PACS</p> <p><input type="radio"/> Prestations sociales, retraite</p> <p><input type="radio"/> Autre...</p> <p>Préciser <input type="text" value="Préciser"/></p>
<p>Nature de l'acte</p> <p><input type="radio"/> Acte de naissance</p> <p><input type="radio"/> Acte de naissance sans filiation</p> <p><input type="radio"/> Acte de mariage</p> <p><input type="radio"/> Acte de mariage sans filiation</p> <p><input type="radio"/> Acte de décès</p>
<p>Type d'acte</p> <p><input type="radio"/> Copie intégrale</p> <p><input type="radio"/> Extrait sans filiation</p> <p><input type="radio"/> Acte plurilingue</p>
<p>Nombre d'exemplaire(s)</p> <p><input type="radio"/> 1</p> <p><input type="radio"/> 2</p> <p><input type="radio"/> 3</p>
<p>Personne concernée</p> <p>Sexe</p> <p><input type="radio"/> Homme</p> <p><input type="radio"/> Femme</p> <p><input type="radio"/> Non connu</p> <p>Nom de naissance <input type="text"/></p> <p>Prénom(s) <input type="text"/></p> <p>Nom marital <input type="text"/></p> <p>La personne a fait l'objet d'une adoption ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p>Nom du père <input type="text"/></p> <p>Indiquez "Inconnu" si la personne concernée n'a pas été reconnue.</p> <p>Prénom du père <input type="text"/></p>

Nom de naissance de la mère

Prénom de la mère

Conjoint

Nom du conjoint

Prénom du conjoint

Nom du père du conjoint

Prénom du père du conjoint

Nom de la mère du conjoint

Prénom de la mère du conjoint

Demandeur?

Nom

Prénom

Organisme

Si vous effectuez une demande au titre d'une entité publique, organisation privée, association, autre, veuillez préciser l'intitulé de l'organisme.

Courriel

Téléphone

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Pays

Vous êtes

?

Vous êtes ?

Enter other...

Seuls le titulaire majeur, les parents, grands-parents et organismes habilités (mairies, notaires, avocats...) peuvent demander la copie intégrale d'un acte de naissance et de mariage. Un extrait sans filiation peut être délivré à tout demandeur.

Pièce d'identité du demandeur

No file selected

1 seul fichier.

Limité à 12 Mo.

Types autorisés : jpg, jpeg, png, txt, odf, pdf, doc, docx, ppt, pptx, xls, xlsx.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation des services.

[Consulter](#)

CAPTCHA

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Infos pratiques

Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [com@ville-courdimanche.fr](mailto:com@ville-courdimanche.fr)

Liens utiles

[Extrait d'acte de naissance](#)

[Extrait d'acte de mariage](#)

[Extrait d'acte de décès](#)